

**E**N ce début d'année, la rédaction des Échos et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024, pour vous et vos proches. L'année 2023 a vu la concrétisation des travaux engagés, comme la rue de la Mairie et la fin de la construction de la retenue des Arques. Bref, une année encore riche en événements. D'autres projets sont à l'étude pour 2024 et Monsieur le Maire nous exposera tout cela au cours de son intervention, lors de la présentation des vœux qui aura lieu le 12 janvier.

Toute l'équipe des Échos vous renouvelle son engagement qu'elle a de vous rendre compte du mieux possible de ce qui fait la vie de notre village et de vous faire part des informations qu'elle reçoit.

## VISITE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA PRÉFECTURE

Répondant à l'invitation de Monsieur le Maire, la Secrétaire générale de la Préfecture de l'Aude, Madame Lucie Roesch, nous a fait l'honneur de sa visite à Laure-Minervois. Après un tour de table, en salle du Conseil, où étaient présents des représentants du conseil municipal et les chefs de services de la mairie, Émile Raggini lui a présenté la commune et son environnement, en mettant en avant ses bâtiments et monuments remarquables. Il lui a ensuite expliqué la politique budgétaire rigoureuse que nous menons, dans la continuité de ce qu'il avait initié, pour arriver aujourd'hui à une situation qui a permis de réaliser des investissements importants sur le bâti et la voirie et permet d'envisager l'avenir avec sérénité. S'en sont

suivis des échanges fructueux sur des pistes de réflexion, dans une atmosphère détendue, au cours desquels la Secrétaire générale nous a assurés de son soutien. Une visite à pied et avec un minibus aimablement mis à disposition par le HMO a illustré le propos et Madame Roesch a pu ainsi découvrir, avec intérêt, l'église Saint Jean-Baptiste et la place du Ravelin, puis les barrages du Ruchol et des Arques, l'ancienne et la nouvelle caserne des pompiers, etc. Un déjeuner très convivial a clôturé cette visite qu'elle a visiblement appréciée.

## LA SAINTE BARBE 2023

Lors de la cérémonie de la Sainte Barbe du Corps départemental qui s'est déroulée à Carcassonne, samedi 2 Décembre en présence de Monsieur Christian Pouget, Préfet de l'Aude, de Madame Sandragné, Présidente du Conseil départemental, de Monsieur Raynaud, Président du Conseil d'administration et de Monsieur Barthès, Député, la Commune de Laure-Minervois représentée par son Maire, Monsieur Emile Raggini s'est vu attribuer le « Label Employeur Partenaire des Sapeurs-Pompiers », pour son adhésion à la démarche d'engagement citoyen en faveur des sapeurs-pompiers volontaires.

Au cours de cette émouvante manifestation, deux Lauranais, Sam Aïssat et Quentin Raggini, lauréats du dernier concours, se sont vus remettre leur casque de pompier professionnel par leur marraine et parrain respectifs.

Sur Laure-Minervois, la Sainte Barbe a débuté par le dépôt d'une gerbe aux Monuments aux Morts en présence des maires des communes rattachées au Centre de Secours et du Lieutenant-Colonel Fabre du SDIS de Carcassonne. La cérémonie s'est poursuivie à la mairie où le Lieutenant Michel Vaissière a remis grades et distinctions aux récipiendaires présents.

La soirée s'est terminée au foyer municipal de Laure-Minervois par le repas traditionnel partagé par l'ensemble des pompiers actifs et anciens. Pour mémoire, le corps des sapeurs pompiers de Laure a été créé en 1936 par Adolphe Lignièrès, maire de Laure-Minervois.

## VENUE À LAURE DE MONSIEUR RÉGIS BANQUET

Le Président de l'Agglo de Carcassonne, accompagné de sa directrice de cabinet, Sarah Danjou, ont honoré la municipalité de leur présence le 30 novembre dernier; Monsieur le Maire, Emile Raggini, leur a brossé un tableau très complet de la situation du village, des investissements réalisés et des projets en cours. Il a remercié le Président de l'attention qu'il a toujours portée aux demandes d'aides financières qu'il a formulées auprès de l'agglo; elles ont été le plus souvent honorées par le président Banquet, justifiant ainsi une des missions importantes de Carcassonne Agglo qui est justement d'accompagner les communes dans leurs investissements. La Commission agriculture de l'Agglo s'est aussi réunie, ce jour là, au foyer de Laure, avec de nombreux élus et agents de Carcassonne Agglo, du Conseil départemental de l'Aude, et des représentants de la SCIC Graine Équitables de Laure: Monsieur le Maire les a accueillis et, après une présentation de la commune avec ses spécificités, a rappelé son engagement en faveur d'une agriculture bio qui lui a valu d'être reconnue comme la première commune ayant le label « Territoire Bio-Engagé »; elle a aussi obtenu le niveau « 3 Grenouilles », en matière de « O phyto ». L'ordre du jour portait, précisément, sur la visite de l'entreprise « Graines Équitables »; elle est la démonstration de l'importance de projets innovants, de la volonté du monde agricole et de sa capacité d'adaptation. Le soutien conjoint de l'agglo, du conseil départemental et du Grand Narbonne est le témoignage de la volonté partagée des élus d'œuvrer en faveur d'une agriculture forte pour le territoire. Autres points abordés: le Projet Alimentaire Territorial, dont le but est de rechercher l'autonomie alimentaire du territoire, la présentation du PAEC, (Projet Agro-Environnemental et Climatique) qui fait partie de la mission Natura 2000 de Carcassonne Agglo, et les dotations aux communes qui rentrent dans ce cadre.

## DES NOUVELLES DU TÉLÉTHON

«Les associations Tourisme et Cadre de Vie, Éveil et Loisirs, Fées et Gestes, Au Fil du Désert ont eu le plaisir d'organiser le Téléthon à Laure.

Pour réaliser cette manifestation nous avons eu le soutien de Monsieur Le Maire et des



services techniques que nous remercions. Les Lauranais ont été au rendez vous, ce qui nous a permis de reverser la somme 660,24 € à l' AFM TELETHON.

Produit de la vente de vin chaud et jus de pomme de Noël, de gaufres, du pain d'épices, de dons pour 270€.

Nous tenons à remercier chaleureusement le HMO pour sa générosité.

La tombola a rapporté un vif succès qui nous a permis de collecter 205€.

Les 3 lots à gagner qui ont été remportés par Mme Imar, les sœurs Carbonel.

Ces lots ont été composés grâce à la participation de: Lauran Cabarert, la confiserie Nougaret, le potier de Caunes, Pain d'or, La Tour Boisée, Le Laurannais, les bénévoles qui ont confectionné les sets de table.

Rendez vous l'année prochaine.»

### VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le Maire Émile Raggini et son conseil municipal vous présenteront leurs vœux au foyer municipal le vendredi 12 janvier à 18h30. Ce sera l'occasion de vous exposer le bilan de 2023 et les perspectives de 2024.

A l'issue de cette rencontre un apéritif sera servi, auquel vous êtes chaleureusement conviés.

A partir de 17h30, **avant les vœux de la municipalité**, une exposition vous sera présentée au foyer : il s'agit de mobilier funéraire d'un pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle qui mourut à Trausse-minervois où il fut enterré. On retrouvera dans sa tombe un riche mobilier funéraire, coquilles, enseignes, etc; ce matériel fut récupéré par Monsieur Paul Bonafous qui en était le dépositaire; celui-ci en a fait don à la commune et c'est ce que vous pourrez admirer dans les deux vitrines prévues à cet effet au foyer municipal.

### CANTON DU HAUT-MINERVOIS

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, au foyer d'Aigues-Vives, s'est tenue la cérémonie annuelle du

COSPCI (Comité d'Œuvres Sociales du Personnel du canton du Haut Minervois). Il s'agissait de procéder à la remise des chèques vacances aux agents des communes du canton du Haut Minervois adhérentes en présence des élus, des conseillers départementaux M. Alain Giniès et Mme Françoise Navarro-Estalle. A cette occasion, Sandrine Savoye, après neuf années de présidence au COS, a fait ses adieux puisqu'elle a quitté professionnellement le Minervois pour le Carcassonnais. S'en est suivi un apéritif dînatoire avec animation musicale appréciés de tous.

### RECENSEMENT 2024

Cette année, **La commune de Laure-Minervois réalise le recensement de sa population** pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024. **Les données recueillies sont strictement confidentielles.**

#### Comment cela se passe-t-il?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 5 février 2024 ? Contactez la commune au 04 68 78 12 19.

### Pourquoi êtes-vous recensés?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population: âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de:

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune: plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements..

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter Nadine de la Torre, coordonnatrice du recensement au 04 68 78 12 19. Sachez que les noms des trois agents recenseurs recrutés sont :

Mme Meynieux Elisabeth née Morin.

Mme Peyresblanques Audrey.

M. Stromitzky Michel.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

### PRÉSENCE VERTE GRAND-SUD

Quelques précisions concernant les aides financières pour la téléassistance.

Le tarif de cette assistance est constitué de l'installation et d'un abonnement mensuel.

Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale de 50%, ou d'aides diverses de vos caisses de retraite, du Conseil Départemental de l'Aude, de la Carsat, Msa, etc...

Pour savoir si vous êtes éligibles à ces aides, téléphonez à l'association PRÉSENCE Verte, au 04 68 47 07 90

### AG DE L'ASSOCIATION « LES AÎNÉS RURAUX »

L'assemblée générale du club des aînés ruraux de Laure aura lieu le samedi 20 janvier à 14h au foyer municipal, à laquelle vous êtes invités à participer.

Les postes à pourvoir sont ceux de vice-président(e) et de secrétaire adjoint (e) ; les candidatures sont à envoyer, huit jours avant l'AG, à M.le Président des Aînés Ruraux, 14 lotissement le moulin, 11800 Laure-Minervois. A



l'issue de l'AG une collation sera offerte. Le club vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

### LE CCAS EN ACTION

Comme chaque année, cette dynamique commission n'a pas oublié nos aînés, et leur a distribué un beau coffret de produits du Pays Cathare, issus des producteurs de l'Aude. Un coffret Douceur pour leur plaisir!

### COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DES CAPITELLES

« Le jeudi 23 novembre, la flamme olympique: "Scol'flamme" est passée à l'école des Capitelles avant d'être amenée à l'école de Villeneuve-Minervois.

Afin de financer les sorties scolaires, l'école a réalisé plusieurs actions. Elle a participé au Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes le samedi 25 novembre avec la vente d'objets réalisés en classe par les élèves. Le jeudi 30 novembre a eu lieu le tirage au sort de la tombola du Calendrier de l'Avent : trois lots ont été offerts aux gagnants. Comme chaque année, la vente de sapins Nordmann produits dans l'Aude s'est déroulée le vendredi 1er décembre.

L'équipe enseignante souhaite remercier la Mairie ainsi que les agents municipaux pour leur implication dans ces projets. »



### AGENDA

- Samedi 6 janvier  
Loto du HMO
- Dimanche 7 janvier  
Épiphanie
- Vendredi 12 janvier 18h30  
Vœux du maire
- Dimanche 14 janvier  
Concert du Nouvel An
- Samedi 20 janvier  
A.G des aînés ruraux



# LAURE-MINERVOIS

CRÈCHE VIVANTE POUR FÊTER L'ÉPIPHANIE  
DIMANCHE 7 JANVIER



**10H** | Formation du cortège devant l'Église pour aller se recueillir devant Notre-Dame du Bon Air.  
Accompagné de la crèche vivante, des enfants du catéchisme et des rois mages.

**10H30** | Messe célébrée par l'Abbé Naudinat, animé par les jeunes d'Azille, avec la crèche dans le chœur de l'Église

Après l'office, une quête aura lieu à la sortie et servira à continuer la restauration de l'Église  
Du vin chaud et des oreillettes vous seront proposés  
Des tickets de tombola seront également vendus

**13H** | Un repas ouvert à tous sera servi au foyer  
(Merci d'apporter vos couverts)



## AU MENU

Apéritif du terroir

Salade gourmande d'endives et pâté

Fondant de veau au banyuls accompagné d'un gratin dauphinois

Fromage, Galette des rois

Vins, Laurette, Café

20€ pour les adultes

10€ pour les enfants de 6 à 12 ans

Chèque à l'ordre de l'Association du Patrimoine Lauranais



Les bénéfices de cette fête et les dons personnels viendront compléter les fonds destinés à la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste



Inscription pour le repas à l'épicerie et à la boucherie avant le 3 janvier

Ou par téléphone : Mme MASIA 04.68.78.12.74

Mme MESTRE 04.68.78.12.39